

RAPPORT ANNUEL

Pour la période allant du
1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022

Equity	Équité
Diversity	Diversité
Human Rights	Droits de la personne



Laurentian University
Université Laurentienne

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	PAGE 4
BUREAU D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET DES DROITS DE LA PERSONNE	PAGE 4
SERVICES DE RÉOLUTION DE CAS	PAGE 5
DESCRIPTIONS	
CONTACTS RELATIFS AUX CAS.....	PAGE 6
RÉPARTITION.....	PAGE 6
PLAINTÉ, CONSULTATION, DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS	PAGE 6
RÉPARTITION DES CONTACTS RELATIFS AUX CAS SELON LA POLITIQUE OU LE SUJET ...	PAGE 7
LAPHO.....	PAGE 7
QUESTIONS GÉNÉRALES - BEDDP.....	PAGE 7
EDI.....	PAGE 7
DEMANDE DE FORMATION.....	PAGE 7
À L'EXTÉRIEUR DU MANDAT.....	PAGE 8
MILIEU RESPECTUEUX DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES.....	PAGE 8
RÉPONSE À LA VIOLENCE SEXUELLE ET PRÉVENTION.....	PAGE 9
CODE DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTS.....	PAGE 9
CATÉGORIES DE GROUPE	PAGE 10
CORPS PROFESSORAL.....	PAGE 10
UNITÉ DE FACULTÉ OU DÉPARTEMENT.....	PAGE 10
EMPLOYÉS.....	PAGE 10
UNITÉ DE PERSONNEL.....	PAGE 10

POPULATION ÉTUDIANTE.....	PAGE 10
PERSONNEL DU GROUPE DE DIRECTION.....	PAGE 10
AUTRES.....	PAGE 10
RÉSOLUTION DE PLAINTES.....	PAGE 12
MILIEU RESPECTUEUX DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES.....	PAGE 12
POLITIQUE DE RÉPONSE À LA VIOLENCE SEXUELLE ET DE PRÉVENTION.....	PAGE 12
CODE DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTS.....	PAGE 12
INITIATIVES	PAGE 13
ÉDUCATION ET FORMATION.....	PAGE 13
SENSIBILISATION ET MOBILISATION COMMUNAUTAIRE	PAGE 14
CONSEILS SUR LES POLITIQUES ET PROCESSUS.....	PAGE 16
ADMINISTRATION.....	PAGE 18
CONCLUSION.....	PAGE 19
ANNEXE A	
NOMBRE TOTAL DE CONTACTS RELATIFS AUX CAS POUR 2018-2022.....	PAGE 21
RÉPARTITION DES CONTACTS RELATIFS AUX CAS (2018-2021).....	PAGE 21

RÉSUMÉ

Ce rapport annuel, préparé conformément à la Politique et au Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude de l'Université Laurentienne, à la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention et au Code des droits et des responsabilités des étudiants, fournit des détails sur le nombre, le type et le règlement des cas présentés au Bureau d'équité, de diversité et des droits de la personne (BEDDP), ainsi que sur les initiatives générales, de formation et de sensibilisation qu'il a organisées pendant l'exercice financier. Les membres de la communauté universitaire peuvent obtenir un exemplaire du rapport en s'adressant au BEDDP ou sur son site Web à <http://laurentienneca/droits-de-la-personne>.

En 2021-2022, une augmentation du total de contacts relatifs aux cas a été notée, notamment pour chaque politique respective. En effet, le BEDDP a eu 463 contacts relatifs aux cas, le nombre le plus élevé au cours d'un exercice financier depuis sa création en 2016. La hausse est probablement due aux activités plus nombreuses de sensibilisation et d'éducation, au retour aux activités sur le campus suivant la prestation virtuelle pour la pandémie de la COVID-19 ainsi qu'aux importants défis affrontés par la communauté Laurentienne en raison de la pandémie ainsi que de la procédure aux termes de la LACC. Tout au long de cette période exigeante, le BEDDP a continué d'apporter un soutien essentiel et des conseils pour faire face à ces défis, y compris les nouvelles questions relatives aux droits de la personne entraînées par la pandémie, tout en assurant une considération de l'incidence disproportionnée de la pandémie sur certains membres de l'Université Laurentienne ainsi que des obstacles liés aux motifs protégés en vertu du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Le BEDDP a continué à adopter de nouvelles stratégies (indiquées sous « Initiatives », ci-dessous) pour mobiliser la communauté du campus et à s'engager à assurer l'offre de services opportuns, confidentiels et bienveillants à tous les membres communautaires dans le cadre de son mandat de favoriser un milieu respectueux et englobant de travail et d'étude pour tous les membres de la population étudiante, du personnel et du corps professoral.

BUREAU D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET DES DROITS DE LA PERSONNE

Le BEDDP a pour mandat de donner le ton dans la communauté universitaire en prônant un environnement englobant et respectueux d'apprentissage et de travail pour l'ensemble de la population étudiante, du personnel et du corps professoral. Il leur fournit pour cela de l'expertise et des conseils afin d'assurer la conformité avec la *Loi de 2005 pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO); les articles traitant de la lutte contre le harcèlement de la *Loi sur la santé*

et la sécurité au travail (LSST), 1990; le Code des droits de la personne de l'Ontario, 1990; le Plan d'action contre la violence et le harcèlement sexuels (en soutien aux survivants et en opposition à la violence et au harcèlement sexuels) (Projet de loi 132), ainsi que la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude; la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention; la Politique sur les normes d'accessibilité au service à la clientèle de l'Université Laurentienne; le Code des droits et des responsabilités des étudiants, et toutes autres politiques pertinentes.

Pendant l'exercice 2021-2022, les principales fonctions du BEDDP ont été les suivantes :

- 1) apporter de l'aide concernant les plaintes de harcèlement, d'intimidation, de discrimination, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle et de droits et responsabilités des étudiants, faire comprendre la gamme d'options disponibles dans ces cas, et aider à résoudre les cas;
- 2) fournir de l'information et de la formation à la communauté pour la sensibiliser à l'importance de promouvoir un milieu respectueux de travail et d'étude;
- 3) fournir de l'information et de la formation à la communauté pour la sensibiliser davantage aux droits de la personne, aux droits et responsabilités des étudiants ainsi qu'à la réponse à la violence sexuelle et à la prévention;
- 4) administrer la Politique et le Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude, la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention, la Politique sur les normes d'accessibilité au service à la clientèle et le Code des droits et des responsabilités des étudiants;
- 5) offrir aux membres de la communauté de l'Université Laurentienne un encadrement en matière de politiques et de procédures.

SERVICES DE RÉOLUTION DE CAS

Une fonction du BEDDP est de recevoir les plaintes/préoccupations de discrimination, de harcèlement/d'intimidation, de harcèlement sexuel, de violence sexuelle, d'accessibilité et de comportement (non scolaire) des étudiants, de faire comprendre aux personnes la gamme d'options disponibles dans ces cas, et d'aider à résoudre les situations.

Les services de résolution minimisent les possibilités d'externalisation de plaintes tout en orientant en partie la mission d'éducation du BEDDP. Ainsi, le personnel est capable d'aborder les points vulnérables à l'échelle universitaire en se fondant sur les résultats des services afin d'amoinrir le potentiel de conflit non géré.

Contacts relatifs aux cas

Pour les contacts relatifs aux cas, on tient compte des personnes qui présentent une plainte, font une consultation ou demandent des renseignements du BEDDP. Elles sont ainsi désignées même si elles n'ont pas présenté une plainte, car le terme réfère simplement aux personnes ou unités qui entrent en communication avec le BEDDP aux fins de demande, de consultation ou de plainte.

Répartition des contacts relatifs aux cas

Chaque cas présenté au BEDDP peut être classé dans l'une de ces trois (3) catégories :

- (1) **Plainte** : une plainte écrite transmise au BEDDP par une personne qui croit avoir fait l'objet de comportement portant atteinte à l'une des politiques relevant du mandat du BEDDP. Il faut souligner que, dès que le BEDDP reçoit un Formulaire de demande de résolution de cas, le cas est catégorisé comme une plainte. Une consultation pour des préoccupations à l'égard d'une personne ou d'une unité pourrait aussi déclencher un processus de résolution de conflit selon un mode alternatif et (ou) une enquête par l'Université en vertu des politiques et être catégorisée ultérieurement comme plainte. Les plaintes peuvent être traitées dans le cadre de procédés formels ou informels de résolution.
- (2) **Consultation** : offre de conseils et (ou) de lignes directrices par le BEDDP concernant des préoccupations, questions ou plaintes éventuelles. Les consultations pourraient être relatives, mais non de façon limitative, aux demandes d'aide ou d'éclaircissements des membres de la communauté universitaire, y compris les dirigeants administratifs ou de l'enseignement (p. ex., ceux qui ont l'autorité ou la responsabilité de régler les préoccupations), aux demandes d'aide et (ou) d'information des tiers (p. ex., amis, collègues demandant de l'aide pour appuyer quelqu'un d'autre), ou à la diffusion de renseignements avec un encadrement approprié. Normalement, une interaction plus longue ou des réunions multiples sont exigées afin de prendre en compte une préoccupation relevant du mandat du BEDDP. Un suivi auprès d'autres personnes ou unités administratives ou d'enseignement pourrait s'imposer pour certains services de consultation. En outre, en guise de suivi à une déclaration de violence sexuelle, l'appui ou les adaptations pourraient être fournis aux survivants en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention;
- (3) **Demande de renseignements** : éclaircissement, référence ou remise de renseignements de base.

Répartition des contacts relatifs aux cas selon la politique ou le sujet

Les contacts relatifs aux cas sont catégorisés selon la politique qui correspond ou, si aucune politique ne s'applique, selon les sujets suivants : LAPHO, questions générales au BEDDP, EDI, demandes de formation, et questions à l'extérieur du mandat.

En 2021-2022, le BEDDP a eu un total de 463 contacts relatifs aux cas et y a répondu, selon la répartition ci-dessous.

LAPHO

Une personne qui demande de l'information ou une collaboration en matière de LAPHO.

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le BEDDP a eu 13 contacts relatifs aux cas en matière de LAPHO.

Questions générales - BEDDP

Une personne qui demande une aide générale, de l'information et (ou) une collaboration à l'égard du mandat élargi du BEDDP qui comprend des politiques ou sujets multiples ou n'est pas liée à une politique particulière.

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le BEDDP a eu 72 contacts relatifs aux cas touchant des questions générales.

EDI

Une personne qui demande de l'information ou une collaboration en matière d'initiatives d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le BEDDP a eu 24 contacts relatifs aux cas touchant l'EDI.

Demandes de formation

Les demandes de formation sont précises et proviennent de personnes prenant un contact relatif aux cas. Il pourrait s'agir d'une séance ou formation personnalisée ou touchant tout élément du mandat du BEDDP, y compris les droits de la personne, la discrimination, le harcèlement/l'intimidation, la réponse à la violence sexuelle et la prévention, l'accessibilité et les droits et responsabilités des étudiants. Les formations qui sont demandées tout particulièrement

sont considérées séparément des autres activités d'éducation, de formation et de sensibilisation organisées par le BEDDP tous les ans dans le cadre de son mandat.

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le BEDDP a eu 22 demandes de formation particulière.

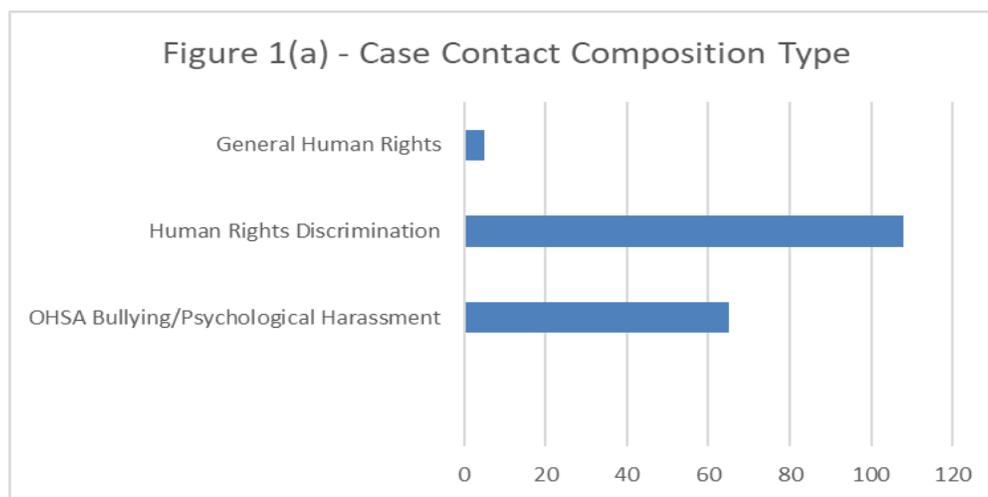
À l'extérieur du mandat

Les contacts relatifs aux cas sont catégorisés comme « à l'extérieur du mandat » s'ils ne se rattachent à aucune politique administrée par le BEDDP ou à son mandat général. Dans ces situations, le BEDDP prêtera un soutien à la personne pour la diriger à l'autorité et (ou) à l'unité universitaire appropriée qui pourra traiter des circonstances et (ou) l'orienter vers d'autres ressources, y compris les partenaires communautaires.

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le BEDDP a eu 33 contacts relatifs aux cas à l'extérieur de son mandat.

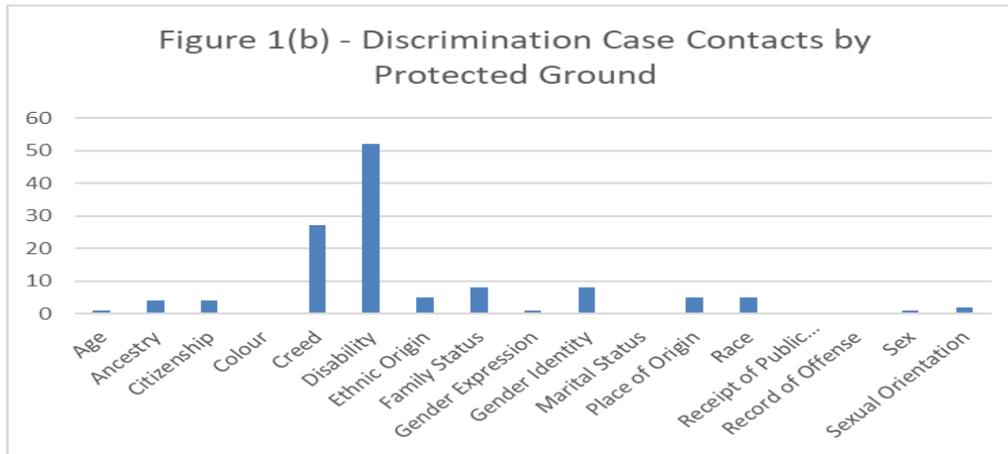
Milieu respectueux de travail et d'étude

En 2021-2022, il y a eu 188 contacts relatifs au cas avec le BEDDP en vertu de la Politique et du Programme pour un milieu respectueux de travail et d'étude (MRTE) : 20 plaintes, 149 consultations et 19 demandes de renseignements*. Tous les contacts relatifs aux cas ont également été classés par type comme cela est indiqué dans les figures 1(a) et 1(b).



Traduction du tableau : Répartition des types de contacts relatifs aux cas
Questions générales touchant les droits de la personne
Discrimination en matière de droits de la personne
Intimidation/harcèlement psychologique (LSST)

Figure 1(a) – Répartition des types de contacts relatifs aux cas - MRTE



Traduction du tableau : Répartition des cas – discrimination selon le motif interdit

Âge, Origine ancestrale, Citoyenneté, Couleur, Croyance, Handicap, Origine ethnique, État familial, Expression du genre, Identité de genre, État matrimonial, Lieu d'origine, Race, État d'assisté social, Casier judiciaire, Sexe, Orientation sexuelle

Figure 1(b) – Répartition des cas – discrimination selon le motif interdit

*Il faut souligner que, avant l'ajout des catégories non liées aux politiques en 2021-2022 indiquées ci-dessus, beaucoup de demandes/consultations de ces catégories ont été saisies généralement sous MRTE au cours des années précédentes.

Réponse à la violence sexuelle et prévention

En 2021-2022, le BEDDP a eu 37 contacts relatifs aux cas en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention : 5 plaintes, 23 consultations et 4 demandes de renseignements. Dans le cadre de ces contacts, le BEDDP a participé à deux collaborations externes et à une collaboration interne en matière de réponse à la violence sexuelle et de prévention, et a reçu deux demandes de formation touchant la violence sexuelle.

Code des droits et des responsabilités des étudiants

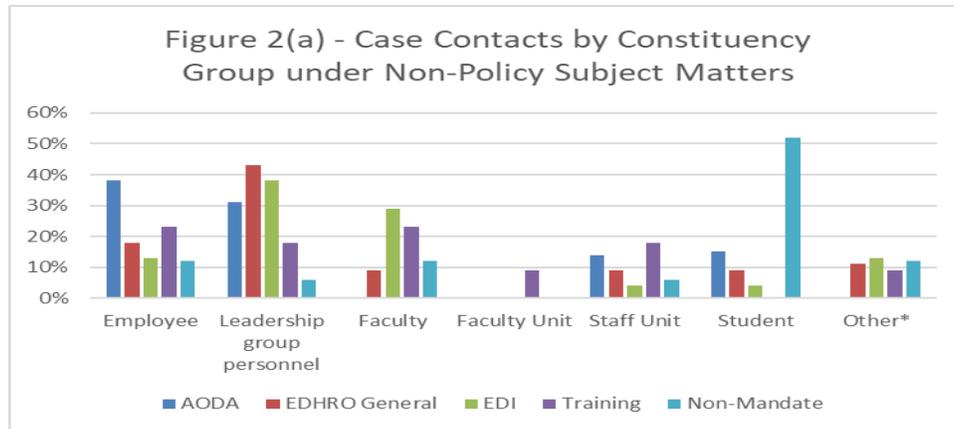
En 2021-2022, le BEDDP a eu 76 contacts relatifs aux cas relevant du Code des droits et des responsabilités des étudiants : 27 plaintes, 40 consultations et 9 demandes de renseignements.

Catégories de groupe

Les contacts relatifs aux cas dans chaque domaine sont répartis en sept (7) catégories de groupe comme suit :

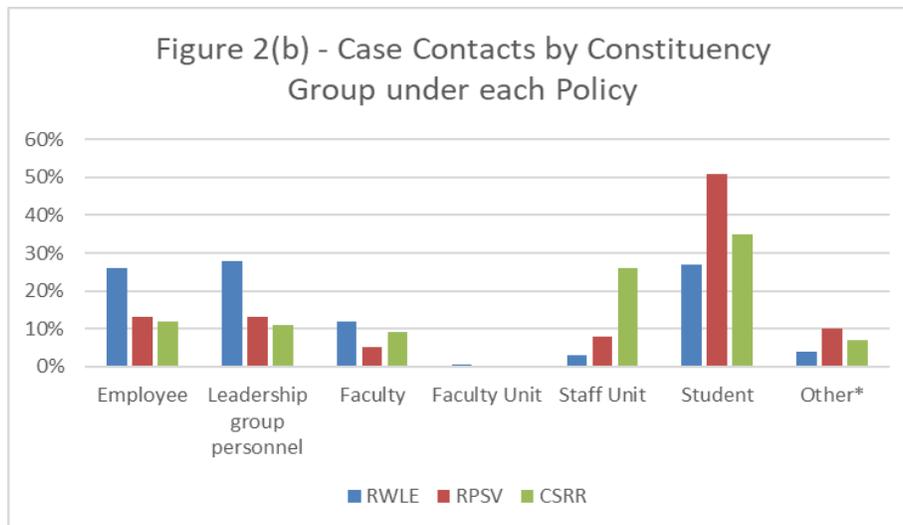
- (1) **Corps professoral** : Ce groupe comprend tous les membres de l'Association des professeurs de l'Université Laurentienne (APUL), ainsi que les directeurs de départements et d'écoles (qui sont membres de l'APUL).
- (2) **Unité de faculté ou département** : Sont classés dans ce groupe les cas présentés au nom d'une unité de faculté ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier;
- (3) **Employés** : Ce groupe comprend tous les employés autres que les membres du corps professoral; à savoir les membres du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL), les auxiliaires à l'enseignement représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et les membres de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université Laurentienne (APAPUL) qui ne se classent pas dans la catégorie du personnel du groupe de direction, ainsi que tous les autres employés qui n'appartiennent pas à un syndicat ou à une association.
- (4) **Unité de personnel** : Sont classés dans ce groupe tous les cas présentés au nom d'une unité de personnel ou d'un département dans son ensemble et non pas par une personne en particulier.
- (5) **Population étudiante** : Ce groupe inclut la population étudiante de l'Université Laurentienne.
- (6) **Personnel du groupe de direction** : Ce groupe inclut tout le personnel de direction, y compris les membres de l'Équipe de gestion, les vice-recteurs associés, les doyens et les directeurs de services. Il n'inclut pas les directeurs de départements et d'écoles, car ils font partie du corps professoral, comme cela est indiqué ci-dessus.
- (7) **Autres** : Sont classés dans ce groupe les contacts relatifs aux cas dont la personne n'est pas membre de la communauté de l'Université Laurentienne. Ce groupe comprend aussi l'Université Laurentienne si elle répond à une plainte en qualité d'établissement.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des contacts relatifs aux cas selon la catégorie de groupe qui a demandé des services au BEDDP pour les questions non liées aux politiques ainsi qu'en vertu de la Politique pour un milieu respectueux de travail et d'étude (MRTE), de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention (RVSP) et du Code des droits et des responsabilités des étudiants (CDRE) (Figure 2(b)).



Traduction du tableau : Contacts relatifs aux cas ne touchant pas les politiques selon la catégorie de groupe
 Personnel / Membres de l'Équipe de direction / Corps professoral / Unité du corps professoral / Unité du personnel / Population étudiante / Autres*
 LAPHO / Questions générales – BEDDP / EDI / Formation / À l'extérieur du mandat

Figure 2(a) – Pourcentage des contacts relatifs aux cas ne touchant pas les politiques selon la catégorie de groupe



Traduction du tableau : Contacts relatifs aux cas relevant de chaque politique selon la catégorie de groupe
 Personnel / Membres de l'Équipe de direction / Corps professoral / Unité du corps professoral / Unité du personnel / Population étudiante / Autres*
 MRTE / RVSP / CDRE

Figure 2 (b) – Pourcentage de contacts relatifs aux cas relevant des politiques selon la catégorie de groupe

Résolution de plaintes

Milieu respectueux de travail et d'étude

Des 20 plaintes déposées en 2021-2022 et des 8 reportées de 2020-2021 en vertu de la PMRTE, 11 ont été résolues en 2021-2022 et 9 ont été reportées à 2021-2022. Des 11 cas résolus :

- 3 ont été résolus à l'amiable par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends;
- un a fait l'objet d'un processus officiel de médiation;
- un a été retiré;
- 3 ont été délégués;
- 3 cas n'exigeaient aucun suivi.*

* Il faut souligner que certaines plaintes exigeaient l'éclaircissement de renseignements; une fois reçu, la plainte a été retirée ou ne nécessitait aucun suivi.

Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention

En ce qui concerne les 5 plaintes déposées en 2021-2022 et celle reportée de 2020-2021 en vertu de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention, 3 ont été résolues en 2021-2022 et 3 ont été reportées à 2022-2023. Des cas résolus, un a fait l'objet d'un processus informel de résolution et deux ont été abandonnés ou retirés.

Code des droits et des responsabilités des étudiants

Des 27 plaintes déposées en 2021-2022 et des 5 reportées de 2020-2021 en vertu du Code des droits et des responsabilités des étudiants, 20 ont été résolues en 2021-2022 et 12 ont été reportées à 2022-2023. Des 20 cas résolus, 12 ont fait l'objet d'une résolution informelle par diverses techniques de médiation ou modes substitutifs de résolution des différends, un cas a été abandonné ou retiré et 7 n'exigeaient aucun suivi et (ou) ont été résolus grâce à la prestation de renseignements ou de conseils.*

* Il faut souligner que certaines plaintes exigeaient l'éclaircissement de renseignements; une fois reçu, la plainte a été retirée ou ne nécessitait aucun suivi.

INITIATIVES

Éducation et formation

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le BEDDP a mené bon nombre d'activités de formation et de conscientisation. Il faut noter que, dans certains cas, ces services ont été offerts à distance ou selon un format hybride à cause de la pandémie de la COVID-19. Certaines séances de formation ont été planifiées et données par le BEDDP et des messages ont été envoyés par courriel à divers groupes et membres de la communauté. Des séances de formation ont aussi été données sur demande. Le BEDDP a donné ou accueilli une soixantaine d'ateliers et d'exposés auxquels ont assisté quelque 1 200 membres de la population étudiante, du personnel et du corps professoral. Entre autres, les sujets suivants ont été abordés : rôle du BEDDP, témoin-intervenant, création de milieux respectueux de travail et d'étude, harcèlement en ligne, relations saines, réponse à la violence sexuelle et prévention, traite d'êtres humains, droits et responsabilités des étudiants, racisme, préjugés inconscients, conception universelle de l'apprentissage et sexisme.

Tout au long de l'année, le BEDDP a donné des exposés aux membres (groupes) de la communauté Laurentienne (personnel, population étudiante et corps professoral) sur le rôle et le mandat du BEDDP, y compris des discussions au sujet de ce qui suit :

- Définition de la violence sexuelle
- Consentement
- Réponse aux divulgations
- Ressources sur le campus et à l'extérieur
- Politiques de la Laurentienne

Le BEDDP a donné une formation ciblée (témoin-intervenant, entre autres) à des groupes comme le personnel de la Vie en résidence, les étudiants-athlètes, les dirigeants étudiants, le personnel du Pub Downunder et les étudiants en résidence.

En outre, le BEDDP a invité des partenaires et groupes externes à faire des exposés à la communauté Laurentienne (p. ex., les Services policiers du Grand Sudbury sur la divulgation en ligne des agressions sexuelles, le Centre Victoria pour femmes sur l'agression sexuelle et le consentement, les Services aux victimes du Grand Sudbury sur la traite d'êtres humains, The White Ribbon sur l'élimination de la violence sexuelle sur les campus et les espaces plus sécuritaires).

Le BEDDP continue de collaborer avec ses partenaires communautaires pour élaborer un module obligatoire de formation en ligne sur la violence sexuelle pour tous les étudiants de la Laurentienne.

Sensibilisation et mobilisation communautaire

Pendant l'année universitaire 2021-2022, le BEDDP a préparé des bulletins mensuels à envoyer au personnel, au corps professoral et aux étudiants sur les thèmes touchant son mandat. Dans chaque bulletin, on a transmis des renseignements sur le thème tout en faisant valoir d'autres ressources et des possibilités de formation, notamment des séances autonomes/en ligne et des ateliers animés par le BEDDP et (ou) l'Université et des partenaires communautaires.

- Octobre 2021 : Création d'un milieu respectueux de travail et d'études
 - Ateliers animés par le BEDDP :
 - Atelier virtuel sur l'intervention en cas d'intimidation – pour la population étudiante, le personnel et le corps professoral (une séance en français et une séance en anglais ont été offertes)
 - Connaissez vos droits et responsabilités : Créer des milieu respectueux d'apprentissage – atelier virtuel pour la population étudiante (une séance en français et une séance en anglais ont été offertes)
 - Connaissez vos droits et responsabilités : Créer des milieu respectueux de travail – atelier virtuel pour le corps professoral et le personnel (une séance en français et une séance en anglais ont été offertes)

- Novembre 2021 : Diversité sexuelle et des genres
 - Formation sur les espaces plus sécuritaires : Créer ensemble des espaces sécuritaires et englobants pour les personnes LGBTQ2S+ - atelier virtuel facilité par Élias Daigle pour la population étudiante (en français et anglais)
 - Formation sur les espaces plus sécuritaires : Créer ensemble des espaces sécuritaires et englobants pour les personnes LGBTQ2S+ - atelier virtuel facilité par Élias Daigle pour le personnel et le corps professoral (en français et anglais)

 - « Eliminating Sexual Violence on Campuses » animé par The White Ribbon

- Décembre 2021 : Handicap
 - Atelier sur la LAPHO et la conception universelle de l'apprentissage animé par le Centre d'apprentissage continu ; atelier virtuel pour le personnel et le corps professoral (une séance en français et une séance en anglais ont été offertes)

- Janvier 2022 : Réponse à la violence sexuelle et prévention
 - Semaine du consentement 2022 (voir la description, ci-dessous)

- Février 2022 : Racisme et discrimination raciale
 - Ateliers animés par le BEDDP :

- Préjugés inconscients – atelier virtuel pour les étudiants (offert en français et anglais)
 - Préjugés inconscients – atelier virtuel pour le personnel et le corps professoral (offert en français et anglais)
- Mars 2022 : Sexisme et discrimination fondée sur le sexe
 - Ateliers animés par le BEDDP :
 - Sexisme en milieu de travail – atelier virtuel pour les étudiants (offert en français et anglais)
 - Sexisme en milieu de travail – atelier virtuel pour le personnel et le corps professoral (offert en français et anglais)
- Avril 2022 : Bilan de l'année

En mars, le BEDDP a collaboré avec des partenaires communautaires, l'Équipe d'action « Le consentement est simple », le Centre des femmes et le Comité consultatif du recteur sur l'équité des genres pour présenter des activités durant la Semaine internationale de la femme et les Prix des femmes exceptionnelles de l'Université Laurentienne.

En collaboration avec le Centre d'apprentissage continu (CAC), le BEDDP a mis au point l'atelier « Définir l'équité, la diversité et l'inclusion : Aborder les préjugés inconscients » pour la série de perfectionnement professionnel du CAC offert aux personnes et organismes de l'externe.

Le BEDDP a formé l'Équipe d'action « Le consentement est simple » (EACES), groupe dirigé par des étudiants favorisant le sain dialogue au sujet du consentement. L'objectif de l'EACES est de faire du campus de l'UL en endroit où existent des relations positives et respectueuses fondées sur des pratiques de consentement.

Pendant l'orientation 2021, le BEDDP a organisé un stand dans l'Atrium où plus d'une centaine d'étudiants ont participé activement à des jeux et à des discussions. Des articles « Le consentement est simple » ont été distribués et, en guise de soutien, Tim Hortons et le café Old Rock sur le campus ont ajouté le slogan sur un manchon accompagnant toutes les tasses de café vendues.

L'EACES a aussi organisé une fructueuse Semaine de sensibilisation à une culture de consentement permettant aux bénévoles étudiants de nouer quelque 500 liens avec des étudiants lors de diverses activités, ainsi que l'activité des Cœurs de consentement et un « divan de dialogue » mettant en valeur la Campagne Tracez les limites (<http://www.draw-the-line.ca/>). Tout cela visait à faire participer les étudiants à des conversations sur le consentement et ce que cela représente pour eux.

En novembre 2021, le BEDDP a participé aux 16 jours d'action sociale contre la violence fondée sur le genre et planifié diverses activités quotidiennes du 25 novembre au 6 décembre 2021. Parmi celles-ci, il faut souligner la levée du drapeau violet, la mise en évidence de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes en collaboration avec des partenaires communautaires dans l'Atrium et l'illumination d'un arbre en lumières violettes sur la Place des fondateurs pour souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

À la fin de janvier 2022, le BEDDP a tenu l'édition annuelle de la Semaine de consentement. Cette année, étant donné la fermeture de campus en raison de la pandémie de la COVID-19, le BEDDP s'est lié à de nombreux partenaires communautaires, notamment le Collège Boréal, le Collège Cambrian, les Services policiers du Grand Sudbury, les Services aux victimes du Grand Sudbury, Voices for Women, le Centre Victoria pour femmes et le Centre des femmes de l'UL. Ensemble, ils ont sensibilisé les gens et transmis des messages cohérents au sujet du consentement sur tous les campus postsecondaires de la région. Le BEDDP a accueilli la conférencière principale, Leona Skye, qui a partagé une chanson sur son expérience de violence sexuelle et de traite des êtres humains. Dans d'autres exposés, on a abordé les sujets de traite de personnes à Sudbury, de relations saines et de sécurité dans les rencontres, et de partage de photos en ligne sans consentement, et l'on a tenu aussi une discussion de groupe sur la violence sexuelle et le consentement, un club de lecture de l'Association des anciens, et des exposés sur le harcèlement sexuel en milieu de travail et ce que peuvent faire les hommes pour prévenir les agressions sexuelles.

Le BEDDP a collaboré avec le Collège Boréal et le Collège Cambrian afin de créer une vidéo sur les récits et perspectives des survivant(e)s (<https://www.youtube.com/watch?v=cqJSuvoS9YI>).

Il a aussi collaboré avec les Services policiers du Grand Sudbury, les Services aux victimes du Grand Sudbury, le Collège Cambrian et le Collège Boréal pour produire avec des étudiants des trois campus une vidéo sur le consentement (<https://www.youtube.com/watch?v=XAKaqytxX4Q>).

CONSEILS SUR LES POLITIQUES ET PROCESSUS

De légères modifications ont été apportées à la Politique et au Programme sur un milieu respectueux de travail et d'étude pour tenir compte de changements à l'Université. Des révisions ont été apportées au Code des droits et des responsabilités des étudiants pour mieux éclaircir le Code et ses procédures et les harmoniser avec d'autres politiques administrées par le BEDDP ainsi que pour raffermir l'engagement de l'Université envers la promotion d'une communauté respectueuse, hétérogène et englobante. En outre, la Politique sur les normes d'accessibilité au service à la clientèle a été examinée et mise à jour avec des petites révisions de libellé et de formatage assurant la netteté.

Pendant l'exercice financier 2021-2022, le Groupe de travail du recteur pour la prévention de la violence sexuelle s'est réuni et a apporté une contribution à l'examen de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention.

Le 16 septembre 2021, le gouvernement de l'Ontario a annoncé des modifications réglementaires selon lesquelles les établissements postsecondaires devaient mettre à jour leurs politiques en matière de violence et de harcèlement à caractère sexuel, avant le 1^{er} mars 2022, pour y inclure les modalités suivantes :

- (1) Un(e) plaignant(e) qui agit de bonne foi, qui divulgue ou fait rapport de violence à caractère sexuel, ne fera pas l'objet de mesures pour avoir enfreint les politiques de l'établissement relatives à la consommation d'alcool et de drogues lorsque la situation de violence à caractère sexuel a eu lieu;
- (2) Au cours du processus d'enquête de l'établissement, les étudiantes et étudiants qui font part de leur expérience de violence à caractère sexuel en divulguant, en accédant à de l'aide et (ou) en faisant rapport à l'université ou au collège, n'auront pas à répondre à des questions non pertinentes posées par le personnel de l'établissement ou les enquêteurs, par exemple, celles en lien avec l'histoire sexuelle passée ou l'expression sexuelle.

Ces nouveaux règlements sont fondés sur les recommandations de l'Ontario Undergraduate Student Alliance (OUSA) visant à garantir que les politiques postsecondaires en matière de violence sexuelle tiennent compte des traumatismes et soient axées sur les survivant(e)s afin de protéger et de soutenir les étudiants et étudiantes qui ont fait l'objet de violence sexuelle.

Le BEDDP observait déjà des pratiques d'administration de la Politique de réponse à la violence sexuelle et de prévention en harmonie avec les recommandations et a présenté celle-ci au Conseil des gouverneurs le 11 février 2022 aux fins d'examen et de révision afin d'ajouter les nouvelles modalités, selon l'annonce du ministère, confirmant ainsi les valeurs et engagements de l'Université à l'égard des survivant(e)s de violence sexuelle.

La politique a également été légèrement révisée afin d'accorder aux plaignant(e)s et aux intimé(e)s la possibilité de fournir indépendamment des observations écrites directement au décideur au lieu d'être obligés d'échanger ces observations avec l'autre partie. Ce changement a été proposé en se fondant sur les meilleures pratiques ainsi que des expériences d'administration de la Politique, donnant ainsi aux survivant(e)s l'occasion de partager de façon sûre et soutenante l'incidence de la violence sexuelle, ce qui est conforme à l'orientation de la politique axée sur les survivant(e)s. Enfin, la Politique a été mise à jour pour refléter les changements de titres et de rôles à l'Université.

Pandémie de la COVID-19

Le BEDDP a offert de l'expertise et de l'encadrement pour cadrer avec la pandémie et son incidence sur le fonctionnement universitaire et les membres de la communauté, entre autres, en distribuant au personnel et au corps professoral le manuel qu'il a créé (*COVID-19 et responsabilités en matière de droits de la personne : Un guide pour le personnel et le corps professoral de l'Université Laurentienne*) et donnant des conseils relatifs à la Politique et au Programme de vaccination contre la COVID-19.

ADMINISTRATION

Le BEDDP a entrepris ou complété ce qui suit en 2021-2022 :

- a assuré un appui et un leadership suivis à l'Équipe CARE de l'Université Laurentienne;
- a consulté des collègues du secteur et présenté des commentaires touchant les recommandations initiales en vue de l'élaboration de propositions de normes d'accessibilité pour l'éducation postsecondaire (LAPHO)
- a assuré la conformité en matière de rapports prévus par la Loi 132 et la LAPHO;
- a embauché un membre de la population étudiante (programme travail-étude) qui a prêté un appui aux communications du BEDDP et à sa présence dans les médias sociaux (Twitter, Facebook et Instagram);
- a accueilli des membres de la population étudiante en service social pour des stages; leur travail et leur collaboration a mené à la création du Centre de bien-être par les pairs dirigé par des étudiants;
- a assuré un mentorat et une surveillance à Fierté Laurentienne et au Centre des femmes (y compris Laurentian University Women in Sport), centres de ressources dirigés par des étudiants et offrant des renseignements, un soutien aux pairs, l'orientation vers des ressources, de la formation et la facilitation d'activités.

Représentation aux comités

Université Laurentienne

- Groupe de travail du recteur pour la prévention de la violence sexuelle
- Équipe CARE
- Comité consultatif sur la sécurité et le stationnement
- Comité consultatif du recteur sur l'équité des genres
- Comité sur la Politique de liberté d'expression
- Comité sur les frais de la population étudiante

Secteur postsecondaire/communauté

- Comité d'observations en matière d'agression sexuelle, avec les Services policiers du Grand Sudbury et en collaboration avec des organismes communautaires partenaires
- Groupe de référence sur la violence sexuelle du CUO
- Communauté d'expertise en matière de LAPHO

Les deux co-directrices intérimaires, Jennifer N. Dowdall et Shannon E. Goffin, ont continué à diriger le BEDDP en 2021-2022. En outre, le BEDDP a été heureux d'accueillir deux nouvelles personnes à son équipe au cours de l'année : Stephanie Harris, qui s'est jointe au bureau en mai 2021 à titre de coordonnatrice de la réception des questions, de l'appui et des relations communautaires, et Stéphanie Albert, qui est entrée en fonction à titre d'adjointe administrative de direction en mars 2022. Toute l'équipe du BEDDP continue à favoriser un milieu respectueux et englobant de travail et d'étude pour tous les membres de la communauté de l'Université Laurentienne.

CONCLUSION

Les défis posés par la pandémie de COVID-19 mettent en lumière le rôle essentiel que jouent les bureaux, comme le BEDDP, dans le soutien et la gestion des questions complexes et évolutives relatives aux droits de la personne qui ont une incidence sur les universités. Le BEDDP a dû se tenir au courant des nouvelles orientations liées aux considérations de la pandémie sur les droits de la personne et aider à franchir les obstacles disproportionnés auxquels sont confrontés les groupes les plus vulnérables au sein de notre communauté universitaire. Parmi les nouveaux enjeux liés aux droits de la personne touchant notre campus, il faut souligner l'accessibilité lors du passage à l'enseignement et à l'apprentissage en ligne, l'obligation de prendre des mesures d'adaptation dans le cadre des politiques de vaccination du campus, ainsi que les mesures d'adaptation à la situation familiale pour les étudiants, le personnel et le corps professoral.

De même, le BEDDP a dû naviguer les défis persistants auxquels est confrontée la communauté universitaire, notamment en raison de la pandémie et de la procédure aux termes de la LACC entreprise par l'Université Laurentienne. Le BEDDP est resté engagé à servir les membres de la communauté et à remplir son mandat qui consiste à diriger la communauté universitaire en favorisant un milieu d'étude et de travail englobant et respectueux pour tous les membres de la population étudiante, du personnel et du corps professoral, en adoptant de nouvelles stratégies et en se réorientant selon les besoins pour mobiliser la communauté du campus.

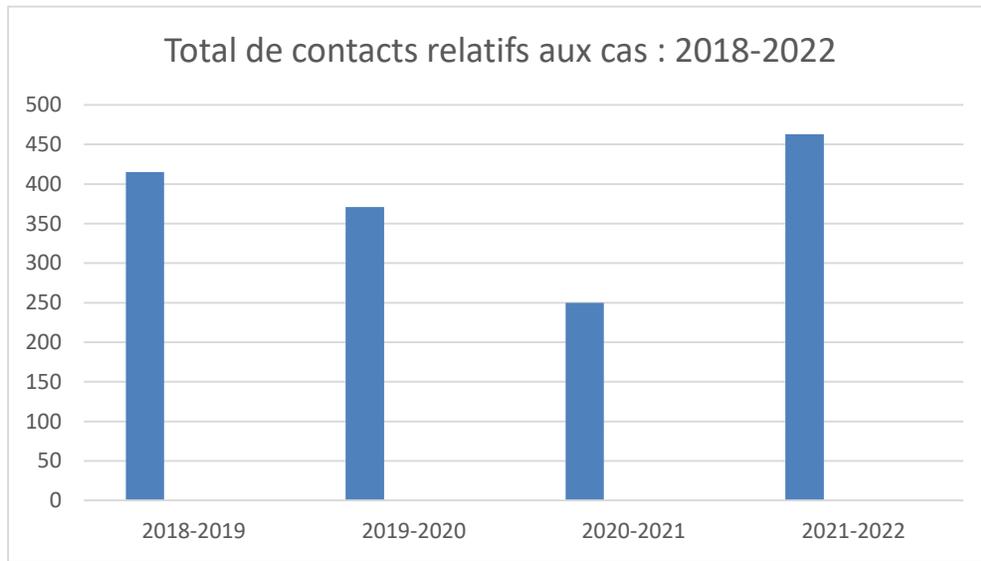
Il convient de noter que ces défis ont eu un effet direct sur le nombre de membres de la communauté accédant aux services du BEDDP, comme en témoigne le nombre le plus élevé de contacts relatifs aux cas (463) que le BEDDP a reçu au cours d'un exercice financier depuis sa création en 2016. Bien que cela ait exercé une pression supplémentaire sur les ressources du BEDDP, celui-ci a continué à poursuivre les initiatives visant à mobiliser la communauté

universitaire tout en offrant des services opportuns, compatissants et confidentiels à tous les membres de la communauté.

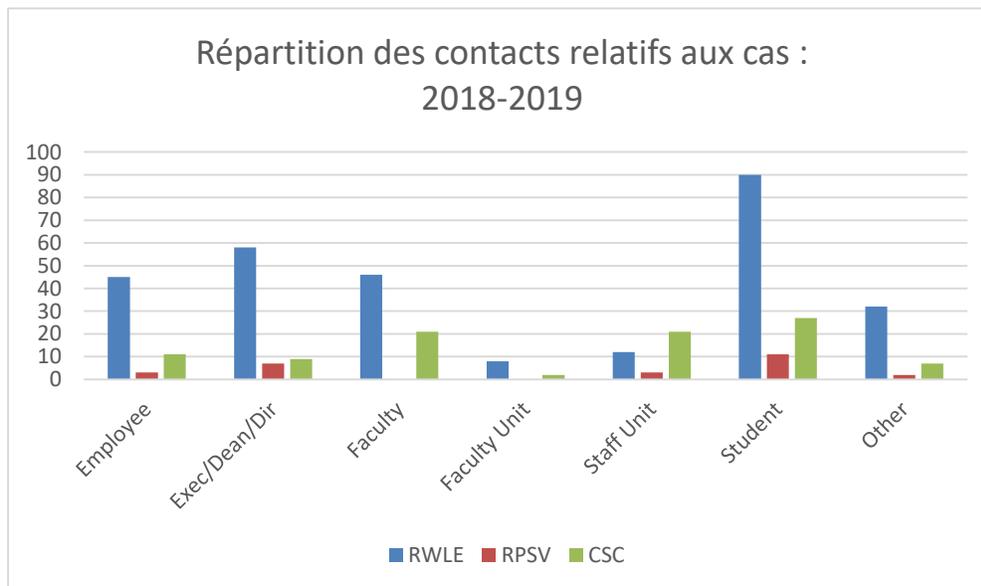
Le BEDDP tient à remercier ses nombreux partenaires, tant à l'Université Laurentienne que dans la communauté, pour leur collaboration et leur soutien tout au long d'une année exigeante. Leur engagement et leur dévouement font partie intégrante des efforts du BEDDP pour créer une communauté universitaire sécuritaire, englobante et accueillante pour les membres de notre population étudiante, de notre corps professoral et de notre personnel.

ANNEXE A – STATISTIQUES COMPARATIVES

NOMBRE TOTAL DE CONTACTS RELATIFS AUX CAS (2018-2022)

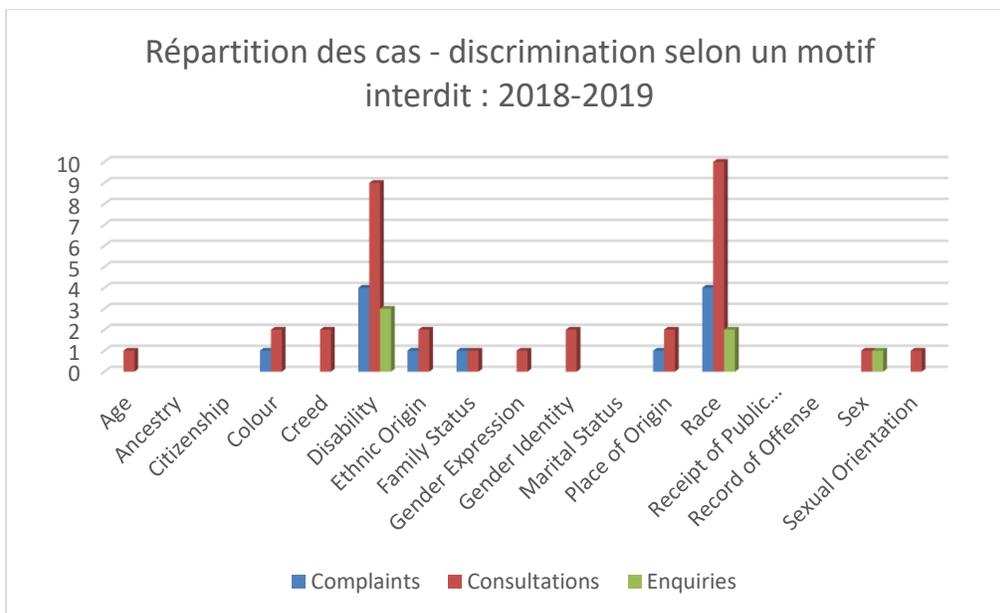


RÉPARTITION DES CONTACTS RELATIFS AUX CAS (2018-2021)



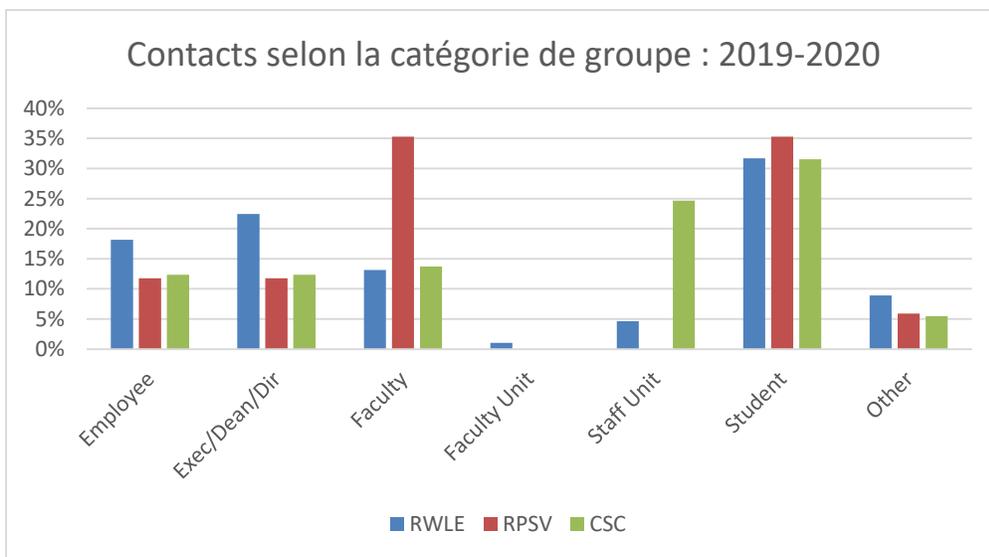
Traduction du tableau : Personnel / Membre du Groupe de direction / Corps professoral / Unité du corps professoral / Unité du personnel / Population étudiante / Autres*

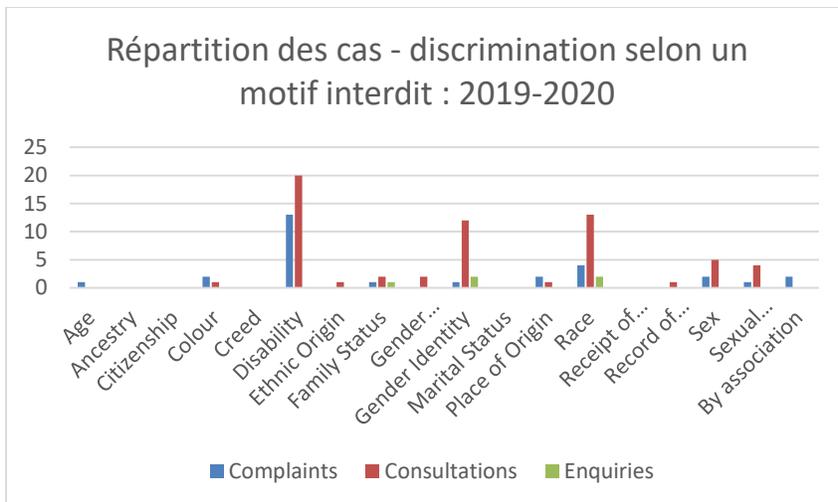
MRTE / RVSP / CDRE



TRADUCTION DU TABLEAU : Âge / Origine ancestrale / Citoyenneté / Couleur / Croyance / Handicap / Origine ethnique / État familial / Expression du genre / Identité de genre / État matrimonial / Lieu d'origine / Race / État d'assisté social / Casier judiciaire / Sexe / Orientation sexuelle
 Plaintes / Consultations / Demandes de renseignements

2019-2020





Traduction des deux tableaux :

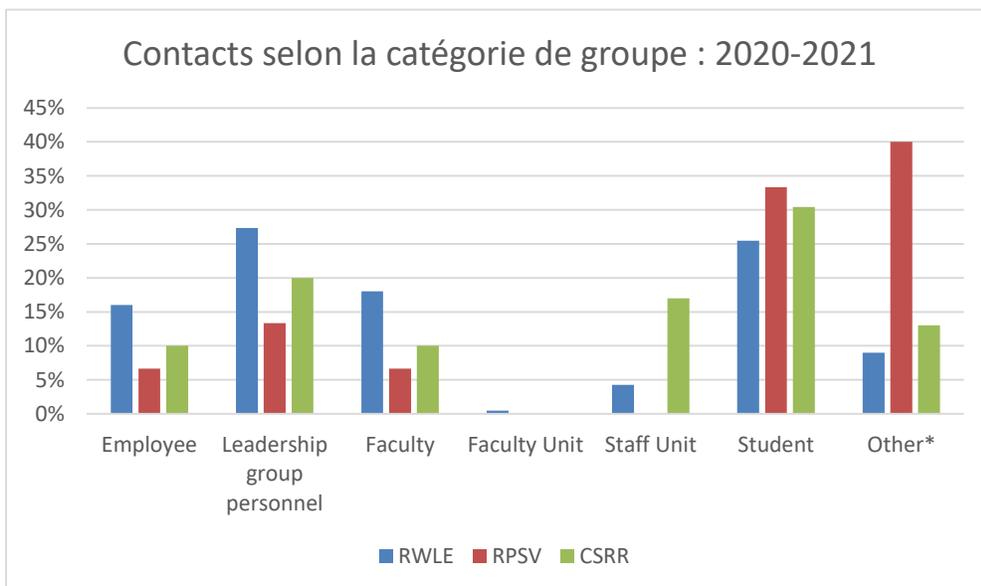
Contacts selon la catégorie du groupe : 2019-2020

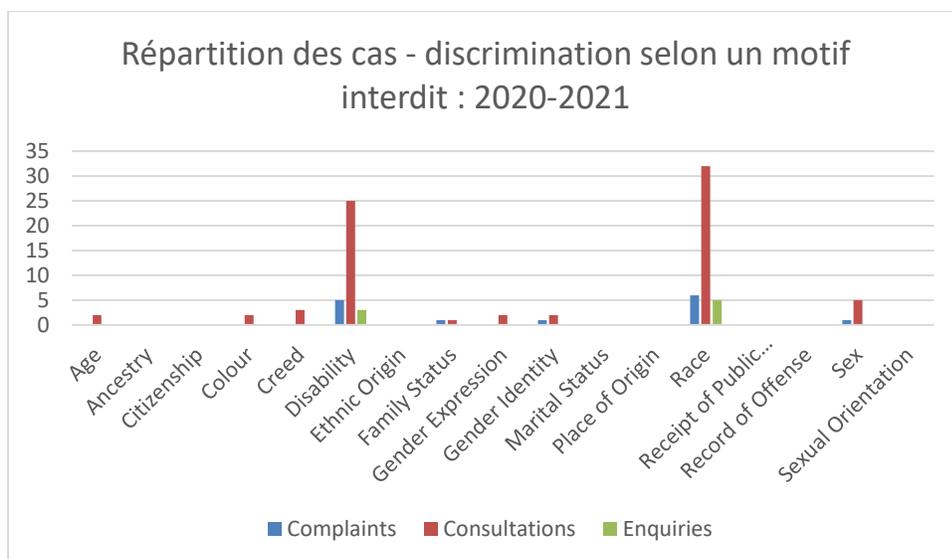
Personnel / Membres du groupe de direction / Corps professoral / Unité du corps professoral / Unité du personnel / Population étudiante / Autre
 MRTE / RVSP / CDRE

Répartition des cas – discrimination selon un motif interdit : 2019-2020

Âge / Origine ancestrale / Citoyenneté / Couleur / Croyance / Handicap / Origine ethnique / État familial / Expression du genre / Identité de genre / État matrimonial / Lieu d'origine / Race / État d'assisté social / Casier judiciaire / Sexe / Orientation sexuelle / Par association
 Plaintes / Consultations / Demandes de renseignements

2020-2021





Traduction des deux tableaux :

Contacts selon la catégorie du groupe : 2020-2021

Personnel / Membres du groupe de direction / Corps professoral / Unité du corps professoral / Unité du personnel / Population étudiante / Autre
 MRTE / RVSP / CDRE

Répartition des cas – discrimination selon un motif interdit : 2020-2021

Âge / Origine ancestrale / Citoyenneté / Couleur / Croyance / Handicap / Origine ethnique / État familial / Expression du genre / Identité de genre / État matrimonial / Lieu d'origine / Race / État d'assisté social / Casier judiciaire / Sexe / Orientation sexuelle.
 Plaintes / Consultations / Demandes de renseignements